

Débat numéro 1 : mobilités, centralités en difficultés, persistance de chasse-gardées locales, le SCoT est-il à la hauteur des enjeux de proximité ?

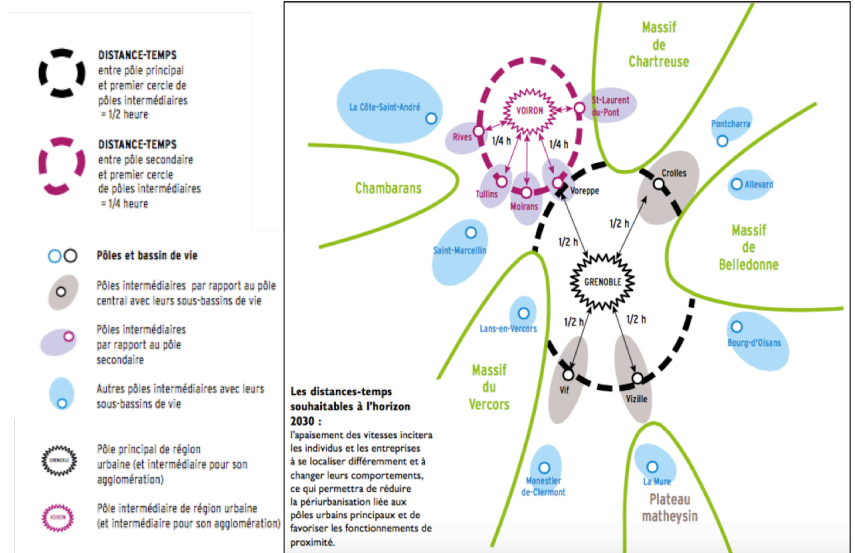
*Témoignage : Nicolas DOUAY est Professeur des Universités en Aménagement et Urbanisme à l'UGA où il co-dirige le parcours « International coopération in Urban Planning » et membre de l'UMR PACTE.
 Elu référent : Martial SIMONDANT, maire d'Artas, vice-président de Bièvre Isère en charge du développement économique, de l'aménagement numérique et de l'agriculture, vice-président du SCoT de la GRG.*

Le numérique, les évolutions du commerce et des services, les mobilités, le déclin des centralités, le souhait de « réinventer » le collectif appellent une nouvelle réflexion sur la proximité. Quels fonctionnements, complémentarités et concurrences locales ? Quel rôle pour le SCoT sur ces questions, en articulation avec les démarches locales ?

1/ Que dit le SCoT de 2012 ?

Le SCoT de 2012 est très disert sur les questions d'organisation territoriale. Son Projet d'Aménagement et de Développement Durable en pose d'emblée les fondements, en proposant de raisonner à 3 échelles, du grand territoire à la commune et en les croisant aux notions de chrono-aménagement.

La question posée en page 46 du PADD résume l'enjeu d'un SCoT aujourd'hui à 261 communes : « comment concilier la proximité d'un grand pôle urbain et le maintien d'une certaine autonomie de fonctionnement des territoires ? ».



Toutefois, la question de la proximité n'a été que partiellement investie dans le sens de l'organisation territoriale, notamment au regard de la répartition fine des équipements, des services et des mobilités locales, à l'exception notable de la notion d'implantation commerciale. Le sujet a surtout été appréhendé au prisme de l'environnement immédiat, notamment via la mise en œuvre d'objectifs paysagers et environnementaux (valorisation de la trame verte et bleue, traitement des entrées de ville, qualification des limites d'urbanisation, etc.).

L'échelon communal a été privilégié pour traduire les proximités, à travers les **polarités**. Ce choix, efficace et facile d'appropriation dans un contexte territorial moins intégré, n'a pas permis d'aller jusqu'au bout de la notion de proximité, hormis peut-être au travers de la notion des "polarités relais", associées au cœur d'agglomération grenobloise.



La volonté forte de structuration du territoire se traduit ainsi au travers de trois échelles d'action :

- Un grand territoire intégrateur ;
- Des grands secteurs (7), reflets de réalités géographiques différenciées ;
- Une armature hiérarchisée des différents pôles urbains.

2/ Retour sur les éléments de bilan de 2018 et la montée en puissance du fait intercommunal: vers un nouveau rapport aux proximités dans le SCOT ?

Le territoire de la GRéG, depuis l'approbation du SCoT, a fortement évolué dans son organisation institutionnelle. On a assisté à une montée en puissance des EPCI du territoire à travers des fusions de périmètres et de nouvelles prises de

compétences. Dans ce contexte, de nombreuses démarches de rationalisation des politiques publiques ont été réalisées, grâce à des outils tels que les PLUi, PDU ou PLH, projets de territoires, etc.

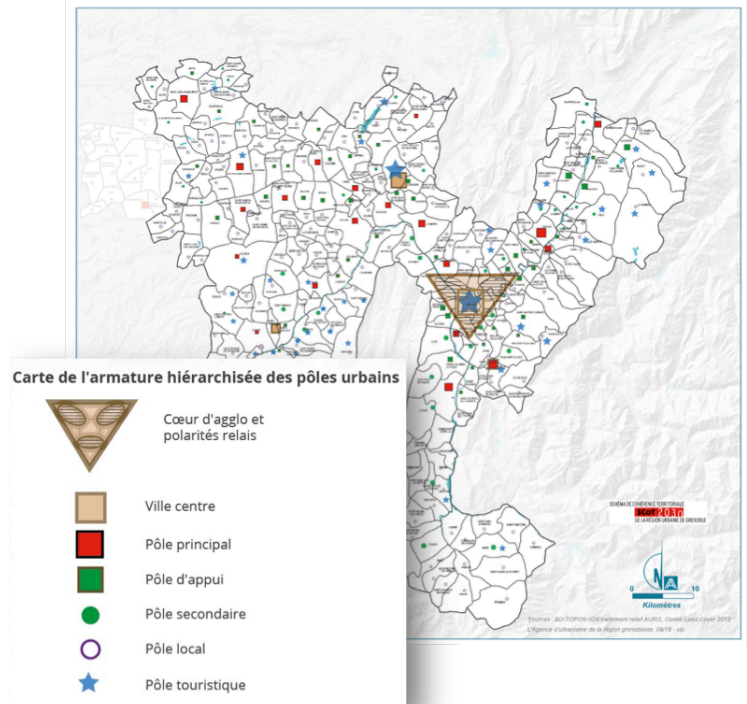
Dans le cadre de ces projets, le SCoT s'est avéré un levier particulièrement pertinent et performant pour répartir différemment le développement dans une triple logique de polarisation de l'accueil de la population et de l'emploi (répartition des potentiels de logement et de foncier économique libre sur le territoire), de réduction de la consommation d'espace et d'intensification urbaine au plus près des cœurs de bourgs (où peuvent se concentrer commerces, équipements et services), et de mixité des fonctions urbaines. **Mais la répartition des objectifs, à la commune, n'a pas freiné les concurrences locales, pouvant prolonger l'affaiblissement des centralités.**

Les démarches engagées par les territoires dans leurs documents stratégiques ont exploré plus finement les besoins de proximité en renforçant les transversalités thématiques et territoriales. Ces projets se sont emparés de l'approche des polarités en raisonnant au-delà des limites communales. Bièvre Isère a ainsi proposé une approche croisée entre flux et offre de commerces, équipements et services. Grenoble Alpes-Métropole a approfondi une démarche prospective autour des grandes polarités. Les différents projets de territoire des autres territoires ont abouti à chaque fois à des réponses adaptées à chaque territoire.

Ces travaux constituent un terreau fertile pour approfondir les approches de la proximité par le SCoT autour de nouveaux critères, de nouvelles thématiques. Les aspirations de la population (« gilets jaunes », participation citoyenne, nouvelles formes d'actions locales, etc.) poussent à intégrer de nouvelles approches comme le bien-être, la qualité de vie, la santé et le lien social sur nos territoires. Les outils développés localement, notamment autour du projet IBEST (construction et représentation des Indicateurs d'un Bien-Etre Soutenable et Territorialisé dans l'agglomération grenobloise), pourraient être mis à profit. La question des mobilités de proximité constitue également un enjeu fort à investir. La participation et l'appropriation des grandes orientations du SCoT par les échelons locaux constituent dans ce contexte un enjeu majeur.

3/ Quelles nouvelles approches pour le SCoT ?

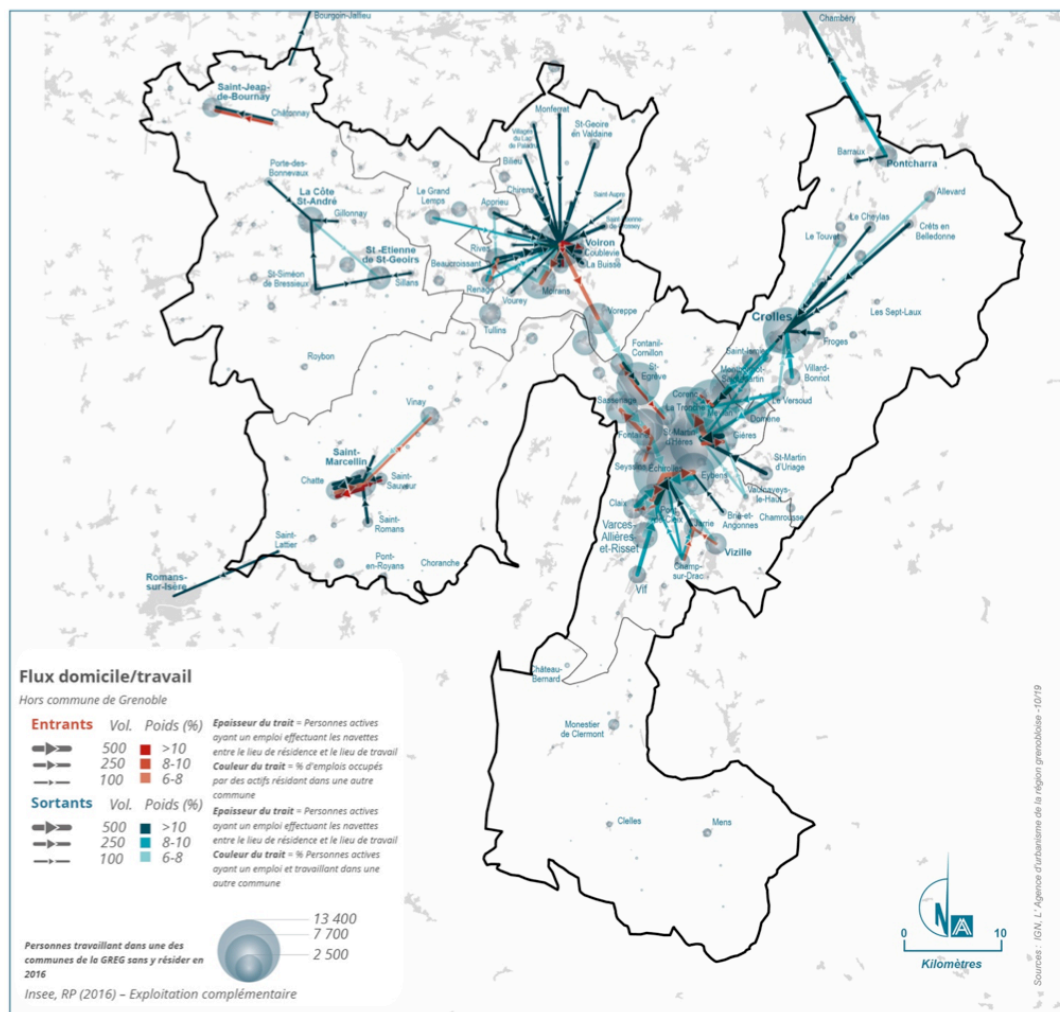
Il ne s'agit pas, pour le SCoT, de remettre en cause ce qui existe et qui a fait la preuve d'une certaine efficacité : un document intégrateur qui décline trois échelles d'action pertinentes et porteuses d'objectifs clairs. Il ne s'agit pas davantage de parvenir à une définition trop précise des fonctionnements locaux, en particulier dans les secteurs ayant réfléchi à une organisation plus fine dans les PLUi. Il s'agit de se placer



dans une réflexion à moyen/long terme des proximités, en se basant sur des approches prospectives et de repenser les liens et interdépendances entre territoires ainsi qu'entre les différentes échelles territoriales. Cela nécessite un travail fin pour appréhender tous les enjeux d'organisation de la proximité par le SCoT et toute sa complexité. La question des subsidiarités ou des traductions dans le SCoT et dans les documents infras sera à apprécier dans un second temps.

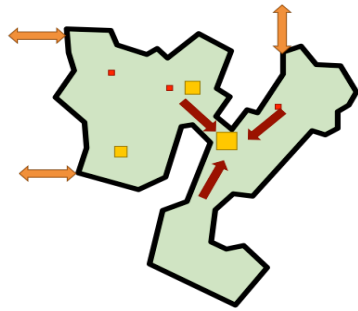
L'objectif est de tendre vers une approche plus dynamique des territoires. Une approche qui prenne davantage en compte les liens et interactions entre les territoires et au sein des bassins de vie, en croisant la lecture des mobilités, via le filtre des flux de personnes et de biens, avec les logiques d'implantation des équipements, commerces et services et des infrastructures.

Cette lecture croisée a vocation à faire émerger des sous-bassins de proximité où il serait possible de se saisir collectivement des phénomènes de concurrences, pour mieux les travailler. Le travail doit faire émerger les futures complémentarités, issues d'arbitrages décidés à l'échelle la plus pertinente.

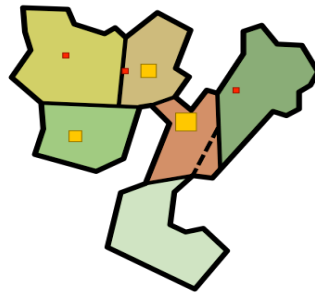


Les enjeux pour le SCoT sont multiples :

- **Reconnecter le grand territoire du SCoT aux ensembles géographiques plus vastes ou voisins** à travers les interrelations anciennes et constructives de nos territoires avec les sous-bassins de ces grands territoires à proximité immédiate (Grand Rovaltain, Grand Chambéry, CAPI, massifs de Chartreuse, du Vercors, Oisans, Matheysine, et au-delà, la Métropole de Lyon etc.) ;
- **Mieux relier les grands secteurs du SCoT entre eux** en travaillant aux « agrafes territoriales », supports des pratiques de mobilités et des échanges économiques ;
- Reconnaître, selon un principe de subsidiarité encadré, les spécificités locales à travers l'**émergence de cellules de base du local au sein de sous-bassins polarisant**.

Le SCoT aujourd'hui...

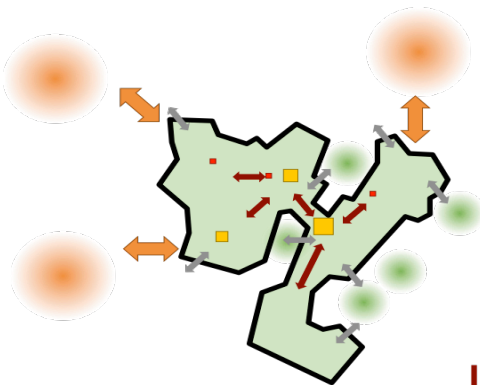
Un territoire autour de la région urbaine de Grenoble



... découpé en secteurs reflétant leurs particularités



... organisé en archipel de polarités communales

Le SCoT demain ?

Un territoire centré sur Grenoble mais en interface



... fonctionnant en secteurs interdépendants



... organisé en éco-systèmes locaux polarisés

4/ Quelques pistes pour avancer sur les questions de proximité :**Axe 1 : travailler le cadre de la proximité**

La stratégie du SCoT ne doit plus seulement raisonner équipement par équipement et hiérarchiser les offres de services et d'équipements. Il s'agit davantage de réfléchir en terme de **bouquet global de services**. Celui-ci peut s'avérer pluri-thématiques mais s'appuyer sur des enjeux de maintien ou d'organisation. Le triptyque mairie-école/gare/commerces ne suffit pas à maintenir à lui seul le dynamisme local. Il doit être développé de manière mieux adaptée aux spécificités des territoires et de leurs enjeux.

Les travaux d'analyse des équipements et services porteurs d'aménités sociales et sociétales, qui ont pu être menés en Bièvre Isère par exemple, sont à généraliser et à approfondir. Ces travaux doivent éclairer les territoires sur les leviers mobilisables pour s'adapter et accompagner les grandes tendances de demain : transition écologique et énergétique, vieillissement des populations, opportunités du numérique, retour au local, etc.

Axe 2 : définir les bassins de proximité

Le SCoT, à travers quelques orientations, offre déjà des clefs de réappropriation locale des grands objectifs. Si l'on veut étendre cette tendance, tout en l'encadrant, il s'agira de mieux cerner les échelles pertinentes selon les territoires. Ces sous-bassins de vie, qui devront permettre le développement et le soutien d'une proximité actrice des changements sociétaux, devraient faire émerger un dialogue entre les acteurs du territoire. L'analyse de données dynamiques, telles que l'approche par les flux, peut en produire.